

Pour publication immédiate

Le gouvernement du Canada s'engage à mettre en œuvre un Plan de gestion des produits chimiques de classe mondiale

31 mai 2016 - Ottawa – L'Association canadienne de produits de consommation spécialisés (ACPCS) est ravie que le gouvernement du Canada ait annoncé, le 30 mai 2016, qu'il va consacrer 490 millions de dollars au Plan de gestion des produits chimiques. La poursuite de son aide et de son engagement en la matière garantit la protection de la santé et de la sécurité des Canadiens, et de leur environnement.

Ce Plan de gestion des produits chimiques concrétise une approche de classe mondiale et complète à la gestion des substances. Depuis l'annonce de son lancement, en 2006, ce plan s'est toujours appuyé sur le régime réglementaire à fondements scientifiques et rigoureux dont notre pays s'est doté. L'ACPS est d'avis que les consommateurs canadiens sont bien servis par ce plan et par les résultats qu'il a donnés jusqu'à maintenant.

Mme Shannon Coombs, la présidente de l'ACPS, a déclaré à cette occasion : « À nos yeux, cet engagement traduit la poursuite d'une initiative de niveau mondial du Canada en la matière. Nous sommes désireux de collaborer activement avec le gouvernement à la mise en œuvre de la troisième phase de ce plan. Pour que cette dernière soit une réussite, nous estimons que les décisions prises dans le cadre d'un tel programme doivent avant tout reposer sur des bases scientifiques, se traduire par des modalités équitables pour les utilisateurs en aval et reposer sur des communications efficaces avec les Canadiens et les Canadiennes. À ce jour, les responsables de ce plan ont veillé au respect de ces trois principes essentiels. Nous avons des attentes identiques pour la suite de ce plan, »

L'ACPS a vivement apprécié la possibilité qui lui a été offerte, lors de l'examen actuel de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) devant le Comité permanent de l'environnement et du développement durable, de faire connaître son point de vue. Cela a permis à notre secteur d'activité de contribuer à la définition des paramètres de réussite du programme et de rendre publiques nos recommandations destinées à améliorer les communications avec les Canadiens et les Canadiennes.

Mme Coombs a ajouté que : « Les Canadiens et les Canadiennes peuvent avoir confiance dans les ingrédients et les produits réglementés lorsqu'ils sont utilisés conformément aux directives sur

l'emploi des produits et dans le respect des diverses lois et règlements du Canada qui régissent toutes ces substances, ces produits et leur étiquetage. Alors que nous sommes prêts à continuer à collaborer avec le gouvernement sur ce plan important, nous sommes convaincus que le Canada continuera à utiliser les meilleurs résultats scientifiques disponibles et que tous les intervenants vont poursuivre leur collaboration pour protéger encore mieux nos citoyens et notre environnement. »

Toute personne désireuse d'en apprendre davantage sur ces questions peut consulter le site Web <http://www.healthycleaning101.org/fr/>

À note sujet : L'ACPS est une association commerciale nationale qui représente 35 entreprises disséminées dans tout le Canada; elles forment ensemble une industrie de 20 milliards de dollars qui emploie directement 12 000 personnes dans plus de 120 installations. Ces entreprises fabriquent, transforment, emballent et distribuent des produits spécialisés destinés aux consommateurs, à l'industrie et aux établissements, par exemple des savons et des détergents, des produits antiparasitaires, des aérosols, des désinfectants de surfaces dures, des désodorisants et des produits chimiques pour l'automobile.

- 30 -

Pour de plus amples informations ou pour organiser une entrevue, veuillez communiquer avec Mme Shannon Coombs, présidente de l'Association canadienne de produits de consommation spécialisés en composant le 613- 232-6616 (poste 11) ou le 613-791-2480 (cellulaire).